



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

### REUNION PUBLIQUE DU 08 NOVEMBRE 2023 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DU FAYET

Présents Municipalité : Jean-Marc PEILLEX, Marie-Christine DAYVE, Monique RACT, Corinne GROSSET-BOURBANGE, Véronique CLEVY, Claudette ABBE-DAVOINE, Aurélie BIBOLLET, Lynda VANDELANOITTE, Amandine ROSSET, Nadine CHAMBEL, Déborah TARABUSO, Clément BERRUEX, Julien AUFORT, Bernard SEJALON, Michel STROPIANO, Daniel DENERI, Patrice BIBIER COCATRIX, Alain DELACHAT, Cyrille du PELOUX de SAINT ROMAIN.

Services municipaux : Circé LEFEBVRE, Didier JOSEPHE, Marc SIROP, Laurent CLAUDEL.

Secrétaire de séance : Laurent CLAUDEL

En introduction, Monsieur le Maire remercie l'assemblée pour sa présence régulière lors de ces temps d'échanges sur la vie municipale.

Les soubassements de la gare aval de l'ascenseur valléen sont maintenant complètement élevés. La livraison de l'appareil est programmée à mi 2024 et la visite de Madame Olivia GREGOIRE, Ministre du Tourisme, vendredi 27 octobre dernier a été l'occasion de mettre l'accent sur les solutions de mobilités portées par la Commune pour les habitants et l'activité économique du tourisme dans un objectif de mieux vivre le territoire.

Le point qui reste à traiter porte sur le réaménagement du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de la SNCF, à la fois dans les services apportés aux usagers (parkings, accueil, informations...) et l'embellissement des espaces extérieurs.

Une prochaine réunion avec l'ensemble des parties prenantes (SNCF réseaux, Gares et Connexions, la Région AURA, le Conseil départemental), permettra d'identifier le périmètre du projet et son financement par les partenaires.

L'objectif est de revenir à un projet réalisable techniquement et financièrement. A ce titre, l'ancienne gare devrait accueillir un espace de médiation du Pays d'Arts et d'Histoires du pays du Mont Blanc, la gare du Tramway du Mont-Blanc (TMB) intégrera les locaux de la gare SNCF dans le but d'optimiser les usages.

Une zone de voiture électrique en partage sera installée par la CCPMB en lien avec la société Citiz pour permettre une plus grande mobilité décarbonée (ascenseur valléen, trains, voiture électrique) pour tous les habitants.

La voie cyclable Mont-Blanc - Léman sera finalisée aux abords du PEM. L'itinéraire final actuellement en cours d'analyse sur deux tracés (sous le pont ferroviaire ou à l'Est de la gare) est animé dans une logique d'un investissement calibré à sa juste valeur. Concernant les parkings, Monsieur le Maire rappelle qu'ils sont la propriété de la SNCF et que la Commune loue ces espaces pour rendre le stationnement gratuit pour les habitants.

L'ascenseur à eaux usées sera fini au printemps 2024 et sera dénommé "Ascenseur des Thermes", il répond aux normes des ascenseurs des immeubles et non des remontées mécaniques. En parallèle, une restructuration du parc thermal est en cours dans deux axes.



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Le premier axe concerne la reprise du mur d'enceinte de l'entrée, le cheminement piétonnier depuis le début du parc, l'allée arborée des tilleuls, la création d'un espace pour camping-car avec bornes de vidange et bornes de recharge pour véhicules électriques et la requalification des voies de circulation et des parkings.

Le deuxième axe concerne une revalorisation du site paysager des coteaux du parc thermal par la requalification des sentiers de randonnées, la création de points de vue et d'espaces de repos ainsi que l'installation de mobilier.

L'ensemble du projet (ascenseur des Thermes, requalification du parc thermal et mise en valeur des sentiers), retissera de nouveaux liens entre le centre bourg de Saint-Gervais et le parc thermal.

Une campagne d'élagage des arbres du parc thermal sera entreprise pour redonner de la tenue à cette allée. Par ailleurs, l'ONF procédera à des coupes sélectives de bois avec replantation de nouvelles essences. Monsieur le Maire rappelle que Saint-Gervais utilise son patrimoine forestier dans ses rénovations des bâtiments. Ainsi, le plancher du refuge du Goûter, la charpente de Hautetour et des chapelles, proviennent de coupes forestières de la Commune.

Les travaux du TMB portés par le Conseil départemental de la Haute Savoie qui est le propriétaire de ce tramway se poursuivent. Après la reprise complète de la voie existante (Ballast et caténaire), les chantiers portent cette fois au centre du Fayet, par la construction du nouvel atelier qui nécessite par ailleurs la délocalisation temporaire de la gare à l'entrée du parc thermal. La prolongation des voies jusqu'au-dessous du refuge du Nid d'Aigle a commencé cet été avec des entreprises locales (Benedetti, Acro BTP) et nécessitera également la création d'une casquette de protection à la sortie du tunnel. L'an prochain les travaux de construction d'une nouvelle gare à Bellevue vont démarrer et intégreront un espace recueil des usagers en cas de mauvais temps. L'ensemble des travaux devraient prendre fin mi 2025 et représenteront un investissement de 110 M€ du Conseil départemental.

L'ouverture de la salle d'escalade "le topo", connaît une belle fréquentation générant des problèmes de stationnement sur la voie publique. Une réflexion est engagée sur un plan de circulation en sens unique sur le secteur.

Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral porte sur l'obligation de ravalement de façades au centre du Fayet. Un courrier va être transmis aux propriétaires concernés et le Conseil municipal délibérera pour augmenter sa subvention aux ravalements de façades, si les travaux se font sur l'année 2024.

L'avenir du bâtiment de l'ancien presbytère reste bloqué, car les héritiers sont en désaccord entre eux. La Commune a de son côté inscrit ce bâtiment en emplacement réservé pour de l'habitat social dans le PLU.

Monsieur le Maire rappelle que le PLU est une servitude administrative qui est modifiable dans le temps en fonction des évolutions de ce document. En décembre, le Conseil municipal aura à se prononcer sur le bilan des consommations foncières. A l'issue, le Préfet pourra maintenir le PLU dans son état ou porter une demande de révision si le bilan fait apparaître une trajectoire de consommation des surfaces construites trop forte.

En janvier 2024, la Commune fera partie des Communes devant mettre en œuvre le recensement de la population. Il est demandé à ce que les habitants répondent aux questionnaires qui seront présentés par les agents recenseurs. Ces derniers seront identifiés par la Commune en fonction de leur connaissance du territoire et des habitants. Véronique Clévy et Claudette Abbe-Davoine seront les coordinatrices de ce recensement.



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

L'hôtel « Le Terminus » a été repris par le groupe Mont-Blanc collection qui est par ailleurs le propriétaire de l'hôtel des 2 Gares. Des travaux vont commencer avec une réouverture fin juin, avec des espaces de vie à toute la population.

Pour répondre à une question de l'assemblée, Monsieur le Maire précise qu'aucune information sur une fermeture éventuelle de la poste ne lui est parvenue.

Suite à une interpellation portant sur les dalles de Gneiss dans le virage de la pharmacie, Monsieur le Maire précise qu'une modification sera apportée sur les voies d'accès au Séquoia et au Terminus, sans remettre en cause le principe de ces dalles de Gneiss délimitant l'espace piéton de l'espace des véhicules. De plus une zone 20 km/h va être instaurée à l'hyper centre du Fayet pour réduire encore d'avantage la vitesse des véhicules dans la rue de la Gare, la rue de la Poste et le rue des Ecoles.

Un verre de l'amitié clôture cette réunion.



Le Maire,  
Conseiller départemental  
du Canton du Mont-Blanc,

Jean-Marc PEILLEX